

Tarifs

Les tarifs de l'accueil de loisirs sont basés sur le barème n° 1 de la CAF.

Chaque accueil a un tarif forfaitaire, dont le calcul s'effectue en fonction:

- des ressources annuelles déclarées de la famille
- du nombre d'enfants déclarés à la CAF.
- de l'amplitude de l'accueil (ex: 1h00 pour le périscolaire matin)

Les tarifs sont donc propres à chaque famille (sauf pour le repas et le goûter (tarif fixe). Les tarifs maximum sont indiqués par accueil.

Périscolaire matin (1h00) : 1,29€

Repas : 4,50€

Temps d'animation midi (45min) : 0,97€

Périscolaire soir (1h30) : 2,25€

Goûter 0,70€

Journée complète 10,30€

Demi-journée 5,15€

Exemple de situation

- « mon enfant vient de 7h30 à 8h00 »: je paie le forfait du matin.
- « mon enfant vient le midi »: je paierai le forfait du temps d'animation + le prix du repas.

Vous recevez une facture en fin de mois. La facturation s'effectue à terme échu.

Contacts

Accueil Collectifs de Mineurs (ACM)
SIVOM Rosoy-Verderonne-Valescourt



Multi-Accueil

2, chemin de l'Ordiibée

60940 Angicourt

Tel : 09 87 52 94 94

Mail: acm.sivom-riv@ilep-picardie.com

Portail Familles

A compter du mois de janvier, chaque famille inscrite se verra créer un compte sur lequel elle pourra réserver les accueils, payer ses factures et prendre connaissance des activités de la structure.

La création du site est en cours, l'adresse vous sera diffusée dès que possible.

En attendant, les réservations sont effectuées par mail à l'adresse du centre. La feuille de réservation est disponible dans les mairies et également sur demande à l'adresse mail de la structure.

L'équipe

L'équipe ne change pas, CORALIE et OPHELIE accueilleront toujours vos enfants.



Accueil de Loisirs

Rosoy

Labruyère

Verderonne



En partenariat avec

Présentation

Le SIVOM de Rosoy, Labruyère et Verderonne choisi de confier la gestion de l'accueil de loisirs (mercredi, vacances périscolaire) à l'association ILEP

« La délégation de gestion signifie qu'un prestataire sera chargé de coordonner l'activité de la structure aux niveaux pédagogique et administratif. La facturation et l'encaissement des recettes sont également de la responsabilité de l'association. »

Pour en savoir plus sur l'ILEP :
www.ilep-picardie.com



La structure

L'Accueil de loisirs est un lieu d'apprentissage dans un cadre ludique pour les enfants. Sa fonction, en dehors d'être un mode garde, est de permettre aux enfants de vivre des loisirs éducatifs variés (initiations sportives, activités manuelles et culturelles, sorties, etc.) adaptés à leurs besoins et à leurs envies.

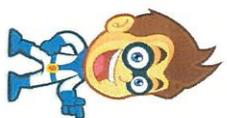


L'accueil de loisirs est habilité par la direction de la jeunesse et des sports. Il est financé par la municipalité et la CAF de l'Oise. Il est l'objet d'un suivi par les organismes de contrôle tels la PMI, les services sanitaires et vétérinaires, et la DDCCS.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants des communes du SIVOM. Pour venir, il suffit d'être inscrit.

Inscription

Comment s'inscrire ?



Le dossier d'inscription est obligatoire pour chaque enfant. Il est valable une année civile complète. Il est renseigné à l'accueil de loisirs auprès de l'équipe.

Photocopies à fournir pour l'inscription

- Livret de famille
- Dernier avis d'imposition
- Carnet de santé (volet vaccination)
- Attestation de sécurité sociale
- Carte mutuelle

Accueils et Horaires

Le périscolaire matin 7h00 - 8h00

L'enfant commence sa journée dans le calme. Il peut profiter des jeux et du matériel que le centre met à sa disposition pour s'amuser avec l'animateur dans un cadre calme et se préparer tranquillement pour entrer à l'école.

La restauration scolaire 11h30-13h30

Nous proposons aux enfants de manger dans le calme afin qu'il puisse se détendre. Ensuite, en fonction du temps disponible, des ateliers sont organisés et encadrés par les animateurs. C'est aussi un temps d'apprentissage de l'hygiène et du goût.

Le périscolaire soir 17h00-18h45

Les enfants goûtent puis ont la possibilité de faire leurs devoirs avec l'animateur. Ensuite, ils jouent librement ou participent aux activités organisées par les animateurs.

Le mercredi et Les vacances 7h00-18h00

Ouvert la première semaine des vacances d'hiver, de printemps, et d'automne

Ouvert les 3 premières semaines de Juillet

Ouvert la semaine avant la rentrée scolaire de septembre

La journée des enfants est rythmée entre activités libres, activités manuelles, activités sportives, activités culturelles, temps d'apprentissage de l'hygiène, du repas, temps individuelles et collectifs.

L'objectif principal de cet accueil est de permettre aux enfants de s'amuser en apprenant tout en respectant leurs capacités et leurs rythmes.